



**COMMUNE DE LE LARDIN SAINT-LAZARE**

**Marché Public de Service**

**PROCEDURE ADAPTEE**

**Avec publicité et mise en concurrence**

**Marché d'entretien des installations thermiques et climatiques –  
Commune LE LARDIN SAINT-LAZARE**

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**LOT UNIQUE**

**Octobre 2016**

## **Article 1er - Objet de la consultation et maîtrise d'ouvrage**

Le présent marché a pour objet l'entretien des installations thermiques et climatiques des bâtiments communaux du Lardin Saint-Lazare.

Le maître d'ouvrage est la commune de Le Lardin Saint-Lazare.

Le référent technique du maître d'ouvrage est M. Georges LACHAUD, directeur des services techniques.

## **Article 2 - Conditions du marché**

### **2.1. Mode de passation du marché et décomposition en tranches, en lots, et variante**

La présente consultation est passée selon une procédure adaptée, suivant l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le marché est composé d'un seul lot.

### **2.2. Modifications de détail au dossier de consultation**

Aucune modification ne peut être apportée par le candidat lui-même. Toute modification de sa part rendrait l'offre irrecevable.

### **2.3. Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé dans le cadre d'acte d'engagement, soit 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **2.4. Phase de consultation**

La remise des offres est fixée au vendredi 14 octobre 2016 à 12 h 00 à la mairie. Une phase de négociation de 10 jours est prévue. Le pouvoir adjudicateur aura la faculté d'engager ou non cette phase de négociation.

### **2.5. Délai d'exécution des prestations**

Il s'agit d'un marché triennal, couvrant la période du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 octobre 2019.

### **Article 3 - Présentation des offres**

Les offres seront entièrement rédigées en langue française. Les candidats devront produire un dossier complet constitué d'une seule enveloppe intérieure comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

#### **I. – Les documents administratifs :**

- lettre de candidature DC1
- déclaration du candidat DC2
- attestation relative à la lutte contre le travail dissimulé NOTI1
- état annuel des certificats reçus NOTI 2
- copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
- liste de références des prestations similaires de moins de trois ans
- Les renseignements permettant d'évaluer les capacités techniques et financières du candidat;

#### **II. – L'offre comprenant :**

- L'acte d'engagement,
- Le règlement de consultation,
- Le cahier des clauses particulières,
- Le cahier des clauses techniques particulières,
- L'attestation de visite,
- La liste du matériel à suivre,
- La note méthodologique et technique du soumissionnaire accompagnée des références du candidat sur des réalisations similaires;
- Les attestations d'assurances relatives à l'activité professionnelle du candidat.

### **Article 4 - Jugement des offres**

Le jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 62 et 63 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, à partir des critères suivants avec les pondérations suivantes :

– **Capacités professionnelles et références du candidat : 50 % ;**  
(Dont : valeur technique, qualité de la réponse au programme, ...)

– **Coût de la mission : 50 %.**

## **Article 5 - Conditions d'envoi ou de remise des offres**

Les offres devront parvenir sous pli cacheté portant la mention :

### **NE PAS OUVRIR AVANT LA SÉANCE**

**Offre pour : « Marché d'entretien des installations thermiques et climatiques – Commune LE LARDIN SAINT-LAZARE »**

L'enveloppe intérieure devra être cachetée et portera le nom de l'entreprise ainsi que la mention "enveloppe intérieure", et contiendra les pièces définies à l'article 3 (I et II), documents complétés, signés et paraphés par l'entreprise.

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par La Poste par pli recommandé avec accusé de réception, et parvenir à destination pour **le vendredi 14 octobre 2016 à 12 h 00** et à l'adresse suivante :

**Mairie  
2 avenue Georges Haupinot  
BP 27  
24570 LE LARDIN SAINT-LAZARE**

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leur expéditeur.

## **Article 6 - Renseignements complémentaires**

Pour les renseignements d'ordre administratif, vous pourrez contacter le service marché publics à l'adresse suivante :

**Commune de Le Lardin Saint-Lazare  
Mme LAPEYRE Emilie  
2 avenue Georges Haupinot  
BP 27  
24570 Le Lardin Saint-Lazare  
05.53.51.27.11**

Pour les renseignements d'ordre technique, vous pourrez contacter le directeur des services techniques à l'adresse suivante :

**Commune de Le Lardin Saint-Lazare  
M. Georges LACHAUD  
2 avenue Georges Haupinot  
BP 27  
24570 Le Lardin Saint-Lazare  
06.80.61.76.86**

Vu le ....

Cachet et signature de l'entreprise :